



**Secrétariat général  
Service des ressources humaines  
Sous-direction de la gestion des carrières et de la  
rémunération**

**78, rue de Varenne  
75349 PARIS 07 SP  
0149554955**

**Note de mobilité**

**SG/SRH/SDCAR/2018-855**

**20/11/2018**

**Date de mise en application : Immédiate**

**Diffusion : Tout public**

**Cette instruction n'abroge aucune instruction.**

**Cette instruction ne modifie aucune instruction.**

**Nombre d'annexes : 13**

**Objet : Appel à candidatures : postes frontaliers dans le cadre du BREXIT.**

A la suite du référendum organisé le 23 juin 2016, le Royaume-Uni a notifié au Conseil européen le 30 mars 2017 son intention de se retirer de l'Union européenne (UE), déclenchant formellement l'application de l'article 50 du traité sur l'Union européenne, et a ainsi engagé la procédure de retrait (« Brexit »).

La sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne signifie que des contrôles sanitaires et phytosanitaires devront être établis aux frontières lors de l'importation d'animaux, de végétaux, de produits animaux, de produits végétaux et d'autres biens depuis le Royaume-Uni dans des postes de contrôle frontalier agréés.

Aussi, le Ministère de l'agriculture et de l'alimentation doit-il mettre en place de nouveaux postes d'inspection frontaliers du Service d'inspection vétérinaire et phytosanitaire aux frontières (SIVEP) de la Direction générale de l'alimentation, et renforcer certains postes existants.

Les nouveaux postes seront créés à Calais - Calais Port et Calais Eurotunnel (62), Caen-Ouistreham (14), Cherbourg (50) et Roscoff (29). Les postes de Dunkerque (59), Le Havre (76), Saint-Malo (35) et Brest (29) seront renforcés.

La date du rétablissement de ces contrôles aux frontières n'est pas encore connue et dépendra de l'issue des négociations en cours. Ils pourraient être mis en place dès le 30 mars 2019, ou au 1<sup>er</sup> janvier 2022 selon les conclusions de ces négociations. Le Ministère doit donc se préparer à recruter en urgence les équipes de ces postes frontaliers.

C'est dans ce contexte que sont publiées les fiches de poste « types » jointes. Le nombre de poste par catégorie n'est pas encore déterminé avec précision et dépendra de la nature des contrôles à mettre en œuvre. Dans ces conditions, le tableau joint précise les postes à pourvoir par catégorie sans en indiquer le nombre.

L'issue des négociations n'étant pas encore connue, ces postes sont, à ce stade, susceptibles d'être vacants.

Les postes ouverts dans le cadre de la présente note de service, sont à pourvoir au **1er février 2019**.

Il est à noter que les agents bénéficieront d'une formation obligatoire de 2 mois, dispensée conjointement par l'INFOMA et l'ENSV du 1<sup>er</sup> février au 30 mars 2019.

Les candidatures (CV et lettre de motivation) doivent être envoyées directement, avant le 14 décembre 2018 et sous couvert de la voie hiérarchique, à, selon la localisation de l'emploi souhaité :

**DRAAF Hauts-de-France**

- M. Pecquery, directrice adjointe, [magali.pecquery@agriculture.gouv.fr](mailto:magali.pecquery@agriculture.gouv.fr),
- L. Maurer, directeur, [luc.maurer@agriculture.gouv.fr](mailto:luc.maurer@agriculture.gouv.fr).

**DRAAF Normandie**

- J.-F. Collobert, chef du SRAL, [jean-francois.collobert@agriculture.gouv.fr](mailto:jean-francois.collobert@agriculture.gouv.fr),
- A.-C. Papin, adj. au chef de SRAL, [anne-christine.papin@agriculture.gouv.fr](mailto:anne-christine.papin@agriculture.gouv.fr).

**DRAAF Bretagne**

- Virginie Alavoine, directrice adjointe, [virginie.alavoine@agriculture.gouv.fr](mailto:virginie.alavoine@agriculture.gouv.fr),
- Nicolas Rami, secrétaire général, [nicolas.rami@agriculture.gouv.fr](mailto:nicolas.rami@agriculture.gouv.fr),
- Françoise Chartier, chef du SRAL, [francoise.chartier@agriculture.gouv.fr](mailto:francoise.chartier@agriculture.gouv.fr).

*Le chef du service des ressources humaines*

*Jean-Pascal FAYOLLE*

### Postes frontaliers - types d'emplois par site géographique (\*)

Libellé de l'emploi	Poste Frontalier N° fiche poste type	DRAAF Bretagne			DRAAF Hauts de France				DRAAF Normandie			
		BREST	ROSCOFF	SAINT-MALO	CALAIS	CALAIS Eurotunnel	CALAIS Port	DUNKERQUE	CAEN-OUISTREHAM	CHERBOURG	DIEPPE	LE HAVRE
Chef du poste frontalier	Brexit-01				X				X		X	
Adjoint au chef du poste frontalier	Brexit-02		X			X	X		X		X	
Chef de l'unité phytosanitaire Adjoint au Chef du poste frontalier	Brexit-03							X				
Responsable de l'unité vétérinaire	Brexit-04					X	X	X		X		
Responsable de l'unité phytosanitaire	Brexit-05	X				X	X					
Inspecteur aux frontières, domaine vétérinaire, catégorie A	Brexit-06A					X	X					
Inspecteur aux frontières, domaine vétérinaire, catégorie A / DVE	Brexit-06A-DVE	X	X	X		X	X	X	X		X	X
Inspecteur aux frontières, domaine vétérinaire, catégorie B	Brexit-06B					X	X	X				
Inspecteur aux frontières, domaine phytosanitaire, catégorie A	Brexit-07A					X	X		X			
Inspecteur aux frontières, domaine phytosanitaire, catégorie B	Brexit-07B					X	X	X			X	X
Inspecteur aux frontières	Brexit-08	X	X	X			X	X	X	X	X	X
Secrétaire technique	Brexit-09				X	X	X	X				

(\*) le nombre précis d'emplois pour chaque site géographique est en cours de définition

**Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation**  
**Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de**  
**Service régional de l'alimentation**  
**Poste frontalier de .....**  
**Chef du poste frontalier**

<b>N° du poste : Brexit-01</b>		
<b>Catégorie : A</b>		
<b>Classement parcours professionnel postes catégorie A : 3</b>	<b>Groupe RIFSEEP : /</b> <b>Cotation IPF: 3,5</b>	
<b>Poste susceptible d'être vacant</b>		
<b>Présentation de l'environnement professionnel</b>	<p>L'année 2019 sera fortement marquée par la perspective du Brexit, sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne à la date du 30 mars 2019.</p> <p>Selon les résultats des négociations, le Brexit entraînera le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants échangés entre le Royaume-Uni et l'Union européenne.</p> <p>Dans ce contexte est créé le poste frontalier de ..... qui fait partie du <b>Service d'inspection vétérinaire et phytosanitaire aux frontières (SIVEP)</b> service à compétence nationale rattaché à la Direction générale de l'alimentation (DGAL) en charge des contrôles à l'importation.</p> <p>Les agents du poste frontalier sont affectés à la <b>Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de .....</b> et constituent un pôle du <b>service régional de l'alimentation (SRAL)</b>.</p> <p>Le poste frontalier est en charge de :</p> <p>-</p>	
<b>Objectifs du poste</b>	<p>Le chef du poste frontalier :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Coordonne les missions d'inspection du poste frontalier de ....., qui comprend une unité d'inspection vétérinaire (PIF-PED) et une unité d'inspection phytosanitaire (PEC).</li> <li>- Assure le management d'une équipe d'origine pluridisciplinaire et optimise l'organisation du poste frontalier.</li> </ul>	
<b>Description des missions à exercer ou des tâches à exécuter</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Encadre une équipe d'inspecteurs composée de .. personnes. Outre le chef de poste, l'équipe d'encadrement comprend ( à adapter selon les postes frontaliers):</li> <li>+un adjoint au poste frontalier</li> <li>+un responsable phytosanitaire faisant fonction d'adjoint</li> <li>+x responsable d'unité phytosanitaire</li> <li>+x responsable d'unité vétérinaire</li> <li>- Assure la gestion des ressources humaines, la gestion administrative et budgétaire de proximité du poste frontalier en lien avec le SRAL.</li> <li>- Favorise la mutualisation des fonctions support entre les équipes d'inspection vétérinaires et phytosanitaires et constituer une véritable communauté de travail.</li> <li>- Assure l'application des réglementations et des méthodes d'inspection, conformément à la législation de l'UE et nationale et notamment aux exigences de l'assurance qualité.</li> <li>- Assure de façon rigoureuse et efficace l'insertion des actions d'inspection dans l'environnement administratif et économique des opérateurs, en travaillant en relation avec les services du préfet délégué, la Douane,...</li> <li>- Veille à la bonne gestion des décisions administratives et des dossiers contentieux.</li> <li>- Participe aux travaux de concertation nationale du SIVEP. .</li> </ul>	
<b>Champ relationnel du poste</b>	<p>SIVEP central à la DGAL pour tout ce qui relève des sujets techniques.</p> <p>Partenaires locaux du poste frontalier : services déconcentrés de l'Etat (Préfet délégué, Douanes), transitaires et importateurs.</p>	
<b>Compétences liées au poste</b>	<b>Savoirs</b>	<b>Savoir-faire</b>
	Diplôme vétérinaire souhaité Connaissances techniques et juridiques dans les domaines vétérinaire et/ou phytosanitaire, Connaissance de l'environnement administratif national et communautaire dans le domaine	Bonne expérience d'encadrement et d'animation d'une d'équipe pluridisciplinaire Sens des responsabilités, capacité de jugement et de décision Autonomie Réactivité Excellente disponibilité

	vétérinaire et phytosanitaire,	Qualités relationnelles
<b>Personnes à contacter</b>		

**Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation**  
**Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de .....**  
**Service régional de l'alimentation**  
**Poste frontalier de .....**  
**Adjoint Chef du poste frontalier**

<b>N° du poste : Brexit-02</b> <b>Catégorie : A</b>	
<b>Classement parcours professionnel postes catégorie A : 3</b>	<b>Groupe RIFSEEP : /</b> <b>Cotation IPF: 3</b>
<b>Poste susceptible d'être vacant</b>	
<b>Présentation de l'environnement professionnel</b>	<p>L'année 2019 sera fortement marquée par la perspective du Brexit, sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne à la date du 30 mars 2019.</p> <p>Selon les résultats des négociations, le Brexit entraînera le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants échangés entre le Royaume-Uni et l'Union européenne.</p> <p>Dans ce contexte est créé le poste frontalier de ..... qui fait partie du <b>Service d'inspection vétérinaire et phytosanitaire aux frontières (SIVEP)</b> service à compétence nationale rattaché à la Direction générale de l'alimentation (DGAL) en charge des contrôles à l'importation.</p> <p>Les agents du poste frontalier sont affectés à la <b>Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de .....</b> et constituent un pôle du <b>service régional de l'alimentation (SRAL)</b>.</p> <p>Le poste frontalier est en charge de :</p> <p>-</p>
<b>Objectifs du poste</b>	<p>L'adjoint au chef du poste frontalier :</p> <p>-assiste et supplée autant que de besoin le chef du poste frontalier dans la réalisation de ses objectifs :</p> <p>+ Coordination onne dles missions d'inspection du poste frontalier de ....., qui comprend une unité d'inspection vétérinaire (PIF-PED) et une unité d'inspection phytosanitaire (PEC).</p> <p>+ Assure le management d'une équipe d'origine pluridisciplinaire et optimisation de l'organisation du poste frontalier.</p>
<b>Description des missions à exercer ou des tâches à exécuter</b>	<p>Outre le chef de poste, l'équipe d'encadrement comprend ( à adapter selon les postes frontaliers):</p> <p>+un adjoint au poste frontalier</p> <p>+un responsable phytosanitaire faisant fonction d'adjoint</p> <p>+x responsable d'unité phytosanitaire</p> <p>+x responsable d'unité vétérinaire</p> <p>Appuie le chef de poste frontalier dans ses missions :</p> <p>- Assure la gestion des ressources humaines, la gestion administrative et budgétaire de proximité du poste frontalier en lien avec le SRAL.</p> <p>- Favorise la mutualisation des fonctions support entre les équipes d'inspection vétérinaires et phytosanitaires et constituer une véritable communauté de travail.</p> <p>- Assure l'application des réglementations et des méthodes d'inspection, conformément à la législation de l'UE et nationale et notamment aux exigences de l'assurance qualité.</p> <p>- Assure de façon rigoureuse et efficace l'insertion des actions d'inspection dans l'environnement administratif et économique des opérateurs, en travaillant en relation avec les services du préfet délégué, la Douane,...</p> <p>- Veille à la bonne gestion des décisions administratives et des dossiers contentieux.</p> <p>- Participe aux travaux de concertation nationale du SIVEP. .</p>
<b>Champ relationnel du poste</b>	SIVEP central à la DGAL pour tout ce qui relève des sujets techniques. Partenaires locaux du poste frontalier : services déconcentrés de l'Etat (Préfet délégué, Douanes), transitaires et importateurs.
<b>Compétences liées au poste</b>	<b>Savoirs</b>
	<b>Savoir-faire</b>
	Diplôme vétérinaire souhaité
	Bonne expérience d'encadrement et d'animation

	Connaissances techniques et juridiques dans les domaines vétérinaire et/ou phytosanitaire, Connaissance de l'environnement administratif national et communautaire dans le domaine vétérinaire et phytosanitaire,	d'une d'équipe pluridisciplinaire Sens des responsabilités, capacité de jugement et de décision Autonomie Réactivité Excellente disponibilité Qualités relationnelles
<b>Personnes à contacter</b>		

**Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation**

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de.....

**Service régional de l'alimentation**

**Poste frontalier de .....**

**Chef de l'unité phytosanitaire**

**Adjoint au Chef du poste frontalier**

N° du poste : Brexit-03 Catégorie : A	
Classement parcours professionnel postes catégorie A : 2	Groupe RIFSEEP : / Cotation IPF: 3
<b>Poste susceptible d'être vacant</b>	
<b>Présentation de l'environnement professionnel</b>	L'année 2019 sera fortement marquée par la perspective du Brexit, sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne à la date du 30 mars 2019. Selon les résultats des négociations, le Brexit entraînera le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants échangés entre le Royaume-Uni et l'Union européenne.  Dans ce contexte est créé le poste frontalier de ..... qui fait partie du <b>Service d'inspection vétérinaire et phytosanitaire aux frontières (SIVEP)</b> service à compétence nationale rattaché à la Direction générale de l'alimentation (DGAL) en charge des contrôles à l'importation. Les agents du poste frontalier sont affectés à la <b>Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de .....</b> et constituent un pôle du <b>service régional de l'alimentation (SRAL)</b> .
<b>Objectifs du poste</b>	Seconder et suppléer le chef du poste frontalier pour la gestion administrative du site. Coordonner les missions d'inspection de l'unité d'inspection phytosanitaire (PEC) du poste frontalier.
<b>Description des missions à exercer ou des tâches à exécuter</b>	Seconder le chef du poste frontalier pour la gestion administrative du site en ce qui concerne: - participer à la gestion des ressources humaines ainsi qu'à la gestion administrative et budgétaire de proximité du poste frontalier en lien avec le SRAL. Encadrer une équipe d'inspecteurs phytosanitaires. - Assurer l'application des réglementations et des méthodes d'inspection, conformément notamment aux exigences de l'assurance qualité. - Assurer de façon rigoureuse et efficace l'insertion des actions d'inspection dans l'environnement administratif et économique des opérateurs, en travaillant en relation avec les services du préfet délégué, la Douane, ADP, etc. - Veiller à la bonne gestion des décisions administratives et des dossiers contentieux. - Participer aux travaux de concertation nationale du SIVEP.
<b>Champ relationnel du poste</b>	SIVEP central à la DGAL pour tout ce qui relève des sujets techniques. Partenaires locaux du poste frontalier : services déconcentrés de l'Etat (Préfet délégué, Douanes), transitaires et importateurs.
<b>Compétences liées au poste</b>	<b>Savoirs</b>
	<b>Savoir-faire</b>
	Connaissances techniques et juridiques dans le domaine phytosanitaire, Connaissance de l'environnement administratif national et communautaire dans le domaine phytosanitaire, Connaissance de l'anglais souhaitée Permis B indispensable
	Bonne expérience d'encadrement et d'animation d'équipe Sens des responsabilités, capacité de jugement et de décision Autonomie Réactivité Excellente disponibilité Qualités relationnelles
<b>Personnes à contacter</b>	

**Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation**  
**Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de.....**  
**Service régional de l'alimentation**  
**Poste frontalier de .....**  
**Chef de l'unité vétérinaire**

<b>N° du poste : Brexit-04</b>		
<b>Catégorie : A</b>		
<b>Classement parcours professionnel postes catégorie A : 2</b>	<b>Groupe RIFSEEP : /</b> <b>Cotation IPF: 2,5</b>	
<b>Poste susceptible d'être vacant</b>		
<b>Présentation de l'environnement professionnel</b>	<p>L'année 2019 sera fortement marquée par la perspective du Brexit, sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne à la date du 30 mars 2019.</p> <p>Selon les résultats des négociations, le Brexit entraînera le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants échangés entre le Royaume-Uni et l'Union européenne.</p> <p>Dans ce contexte est créé le poste frontalier de ..... qui fait partie du <b>Service d'inspection vétérinaire et phytosanitaire aux frontières (SIVEP)</b> service à compétence nationale rattaché à la Direction générale de l'alimentation (DGAL) en charge des contrôles à l'importation.</p> <p>Les agents du poste frontalier sont affectés à la <b>Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de .....</b> et constituent un pôle du <b>service régional de l'alimentation (SRAL)</b>.</p>	
<b>Objectifs du poste</b>	Coordonner les missions d'inspection de l'unité d'inspection vétérinaire (PIF) ainsi que l'unité de contrôle sanitaire des aliments pour animaux d'origine non animale (PED) du poste frontalier.	
<b>Description des missions à exercer ou des tâches à exécuter</b>	<p>Encadrer une équipe d'inspecteurs vétérinaires .</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Assurer l'application des réglementations et des méthodes d'inspection, conformément notamment aux exigences de l'assurance qualité.</li> <li>- Assurer de façon rigoureuse et efficace l'insertion des actions d'inspection dans l'environnement administratif et économique des opérateurs, en travaillant en relation avec les services du préfet délégué, la Douane, ADP, etc.</li> <li>- Veiller à la bonne gestion des décisions administratives et des dossiers contentieux.</li> <li>- Participer aux travaux de concertation nationale du SIVEP.</li> </ul>	
<b>Champ relationnel du poste</b>	SIVEP central à la DGAL pour tout ce qui relève des sujets techniques. Partenaires locaux du poste frontalier : services déconcentrés de l'Etat (Préfet délégué, Douanes), transitaires et importateurs.	
<b>Compétences liées au poste</b>	<b>Savoirs</b>	<b>Savoir-faire</b>
	Diplôme vétérinaire exigé Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire, Connaissance de l'environnement administratif national et communautaire dans le domaine vétérinaire, Connaissance de l'anglais souhaitée Permis B indispensable	Bonne expérience d'encadrement et d'animation d'équipe Sens des responsabilités, capacité de jugement et de décision Autonomie Réactivité Excellente disponibilité Qualités relationnelles
<b>Personnes à contacter</b>		

**Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation**  
**Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de.....**  
**Service régional de l'alimentation**  
**Poste frontalier de .....**  
**Chef de l'unité phytosanitaire**

<b>N° du poste : Brexit-05</b>		
<b>Catégorie : A</b>		
<b>Classement parcours professionnel postes catégorie A : 2</b>	<b>Groupe RIFSEEP : /</b> <b>Cotation IPF: 2,5</b>	
<b>Poste susceptible d'être vacant</b>		
<b>Présentation de l'environnement professionnel</b>	<p>L'année 2019 sera fortement marquée par la perspective du Brexit, sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne à la date du 30 mars 2019.</p> <p>Selon les résultats des négociations, le Brexit entraînera le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants échangés entre le Royaume-Uni et l'Union européenne.</p> <p>Dans ce contexte est créé le poste frontalier de ..... qui fait partie du <b>Service d'inspection vétérinaire et phytosanitaire aux frontières (SIVEP)</b> service à compétence nationale rattaché à la Direction générale de l'alimentation (DGAL) en charge des contrôles à l'importation.</p> <p>Les agents du poste frontalier sont affectés à la <b>Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de .....</b> et constituent un pôle du <b>service régional de l'alimentation (SRAL)</b>.</p>	
<b>Objectifs du poste</b>	<p>Seconder et suppléer le chef du poste frontalier pour la gestion administrative du site.</p> <p>Coordonner les missions d'inspection de l'unité d'inspection phytosanitaire (PEC) du poste frontalier.</p>	
<b>Description des missions à exercer ou des tâches à exécuter</b>	<p>Encadrer une équipe d'inspecteurs phytosanitaires.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Assurer l'application des réglementations et des méthodes d'inspection, conformément notamment aux exigences de l'assurance qualité.</li> <li>- Assurer de façon rigoureuse et efficace l'insertion des actions d'inspection dans l'environnement administratif et économique des opérateurs, en travaillant en relation avec les services du préfet délégué, la Douane, ADP, etc.</li> <li>- Veiller à la bonne gestion des décisions administratives et des dossiers contentieux.</li> <li>- Participer aux travaux de concertation nationale du SIVEP.</li> </ul>	
<b>Champ relationnel du poste</b>	<p>SIVEP central à la DGAL pour tout ce qui relève des sujets techniques.</p> <p>Partenaires locaux du poste frontalier : services déconcentrés de l'Etat (Préfet délégué, Douanes), transitaires et importateurs.</p>	
<b>Compétences liées au poste</b>	<b>Savoirs</b>	<b>Savoir-faire</b>
	<p>Connaissances techniques et juridiques dans le domaine phytosanitaire,</p> <p>Connaissance de l'environnement administratif national et communautaire dans le domaine phytosanitaire,</p> <p>Connaissance de l'anglais souhaitée</p> <p>Permis B indispensable</p>	<p>Bonne expérience d'encadrement et d'animation d'équipe</p> <p>Sens des responsabilités, capacité de jugement et de décision</p> <p>Autonomie</p> <p>Réactivité</p> <p>Excellente disponibilité</p> <p>Qualités relationnelles</p>
<b>Personnes à contacter</b>		

**Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation**  
**Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de.....**  
**Service Régional de l'Alimentation**  
**Poste frontalier de .....**  
**Inspecteur aux frontières, domaine vétérinaire**

<b>N° du poste : Brexit-06A</b>	
<b>Catégorie : A</b>	
<b>Classement parcours professionnel postes catégorie A : 1</b>	<b>Groupe RIFSEEP: /</b>
<b>Poste susceptible d'être vacant</b>	
<b>Présentation de l'environnement professionnel</b>	<p>L'année 2019 sera fortement marquée par la perspective du Brexit, sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne à la date du 30 mars 2019.</p> <p>Selon les résultats des négociations, le Brexit entraînera le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants échangés entre le Royaume-Uni et l'Union européenne.</p> <p>Dans ce contexte est créé le poste frontalier de ..... qui fait partie du <b>Service d'inspection vétérinaire et phytosanitaire aux frontières (SIVEP)</b> service à compétence nationale rattaché à la Direction générale de l'alimentation (DGAL) en charge des contrôles à l'importation.</p> <p>Les agents du poste frontalier sont affectés à la <b>Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de .....</b> et constituent un pôle du <b>service régional de l'alimentation (SRAL)</b>.</p>
<b>Objectifs du poste</b>	Inspections dans le poste d'inspection frontalier de, secteur vétérinaire (PIF) . Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine. La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire.
<b>Description des missions à exercer ou des tâches à exécuter</b>	<p>Sous l'autorité du chef du poste frontalier et du chef e l'unité vétérinaire, l'inspecteur sera en charge principalement des inspections physiques et documentaires des animaux vivants et des produits d'origine animale à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Il pourra être également en charge d'inspections d'aliment pour animaux d'origine non animale (PED) Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires.</p> <p>Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.</p>
<b>Champ relationnel du poste</b>	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP
<b>Compétences liées au poste</b>	<b>Savoirs</b>
	<b>Savoir-faire</b>
	<p>Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire</p> <p>Maîtrise des outils informatiques</p> <p>Bonne pratique de la langue anglaise appréciée</p> <p>Permis B indispensable</p>
	<p>Bonne aptitude pour le travail en équipe</p> <p>Disponibilité pour les permanences de soirée et week-end en fonction du planning établi.</p> <p>Sens de l'organisation, rigueur</p> <p>Qualités d'analyse</p> <p>Bonne qualité relationnelle</p> <p>Autonomie dans le travail</p>
<b>Personnes à contacter</b>	

**Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation**  
**Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de.....**  
**Service Régional de l'Alimentation**  
**Poste frontalier de .....**  
**Inspecteur aux frontières, domaine vétérinaire**

<b>N° du poste : Brexit-06A-DVE</b>	
<b>Catégorie : A</b>	
<b>Classement parcours professionnel postes catégorie A : 1</b>	<b>Groupe RIFSEEP: /</b>
<b>Poste susceptible d'être vacant</b>	
<b>Présentation de l'environnement professionnel</b>	<p>L'année 2019 sera fortement marquée par la perspective du Brexit, sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne à la date du 30 mars 2019.</p> <p>Selon les résultats des négociations, le Brexit entraînera le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants échangés entre le Royaume-Uni et l'Union européenne.</p> <p>Dans ce contexte est créé le poste frontalier de ..... qui fait partie du <b>Service d'inspection vétérinaire et phytosanitaire aux frontières (SIVEP)</b> service à compétence nationale rattaché à la Direction générale de l'alimentation (DGAL) en charge des contrôles à l'importation.</p> <p>Les agents du poste frontalier sont affectés à la <b>Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de .....</b> et constituent un pôle du <b>service régional de l'alimentation (SRAL)</b>.</p>
<b>Objectifs du poste</b>	Inspections dans le poste d'inspection frontalier de, secteur vétérinaire (PIF) . Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine. La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire.
<b>Description des missions à exercer ou des tâches à exécuter</b>	<p>Sous l'autorité du chef du poste frontalier et du chef e l'unité vétérinaire, l'inspecteur sera en charge principalement des inspections physiques et documentaires des animaux vivants et des produits d'origine animale à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Il pourra être également en charge d'inspections d'aliment pour animaux d'origine non animale (PED) Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires.</p> <p>Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.</p>
<b>Champ relationnel du poste</b>	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP
<b>Compétences liées au poste</b>	<b>Savoirs</b>
	<b>Savoir-faire</b>
	<p>Diplôme vétérinaire exigé          Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire          Maîtrise des outils informatiques          Bonne pratique de la langue anglaise appréciée          Permis B indispensable</p>
	<p>Bonne aptitude pour le travail en équipe          Disponibilité pour les permanences de soirée et week-end en fonction du planning établi.          Sens de l'organisation, rigueur          Qualités d'analyse          Bonne qualité relationnelle          Autonomie dans le travail</p>
<b>Personnes à contacter</b>	

**Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation**  
**Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de.....**  
**Service Régional de l'Alimentation**  
**Poste frontalier de .....**  
**Inspecteur aux frontières, domaine vétérinaire**

<b>N° du poste : Brexit-06B</b>	
<b>Catégorie : B</b>	
<b>Classement parcours professionnel postes catégorie A : /</b>	<b>Groupe RIFSEEP: /</b>
<b>Poste susceptible d'être vacant</b>	
<b>Présentation de l'environnement professionnel</b>	<p>L'année 2019 sera fortement marquée par la perspective du Brexit, sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne à la date du 30 mars 2019.</p> <p>Selon les résultats des négociations, le Brexit entraînera le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants échangés entre le Royaume-Uni et l'Union européenne.</p> <p>Dans ce contexte est créé le poste frontalier de ..... qui fait partie du <b>Service d'inspection vétérinaire et phytosanitaire aux frontières (SIVEP)</b> service à compétence nationale rattaché à la Direction générale de l'alimentation (DGAL) en charge des contrôles à l'importation.</p> <p>Les agents du poste frontalier sont affectés à la <b>Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de .....</b> et constituent un pôle du <b>service régional de l'alimentation (SRAL)</b>.</p>
<b>Objectifs du poste</b>	Inspections dans le poste d'inspection frontalier de, secteur vétérinaire (PIF) . Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine. La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire.
<b>Description des missions à exercer ou des tâches à exécuter</b>	<p>Sous l'autorité du chef du poste frontalier et du chef e l'unité vétérinaire, l'inspecteur sera en charge principalement des inspections physiques et documentaires des animaux vivants et des produits d'origine animale à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Il pourra être également en charge d'inspections d'aliment pour animaux d'origine non animale (PED) Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires.</p> <p>Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.</p>
<b>Champ relationnel du poste</b>	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP
<b>Compétences liées au poste</b>	<b>Savoirs</b>
	<b>Savoir-faire</b>
	<p>Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire</p> <p>Maîtrise des outils informatiques</p> <p>Bonne pratique de la langue anglaise appréciée</p> <p>Permis B indispensable</p>
	<p>Bonne aptitude pour le travail en équipe</p> <p>Disponibilité pour les permanences de soirée et week-end en fonction du planning établi.</p> <p>Sens de l'organisation, rigueur</p> <p>Qualités d'analyse</p> <p>Bonne qualité relationnelle</p> <p>Autonomie dans le travail</p>
<b>Personnes à contacter</b>	

**Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation**  
**Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de.....**  
**Service Régional de l'Alimentation**  
**Poste frontalier de .....**  
**Inspecteur aux frontières, domaine phytosanitaire**

<b>N° du poste : Brexit-07A</b>	
<b>Catégorie : A</b>	
<b>Classement parcours professionnel postes catégorie A : 1</b>	<b>Groupe RIFSEEP: /</b>
<b>Poste susceptible d'être vacant</b>	
<b>Présentation de l'environnement professionnel</b>	<p>L'année 2019 sera fortement marquée par la perspective du Brexit, sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne à la date du 30 mars 2019.</p> <p>Selon les résultats des négociations, le Brexit entraînera le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants échangés entre le Royaume-Uni et l'Union européenne.</p> <p>Dans ce contexte est créé le poste frontalier de ..... qui fait partie du <b>Service d'inspection vétérinaire et phytosanitaire aux frontières (SIVEP)</b> service à compétence nationale rattaché à la Direction générale de l'alimentation (DGAL) en charge des contrôles à l'importation.</p> <p>Les agents du poste frontalier sont affectés à la <b>Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de .....</b> et constituent un pôle du <b>service régional de l'alimentation (SRAL)</b>.</p>
<b>Objectifs du poste</b>	Inspections dans le poste d'inspection frontalier de secteur phytosanitaire (PEC) . Les contrôles à l'importation concernent les végétaux et certains produits végétaux. La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes phytopathogènes pour les végétaux sur le territoire communautaire.
<b>Description des missions à exercer ou des tâches à exécuter</b>	<p>Sous l'autorité du chef du poste frontalier et du chef de l'unité phytosanitaire, l'inspecteur sera en charge principalement des inspections physiques et documentaires des végétaux et produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires.</p> <p>Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.</p>
<b>Champ relationnel du poste</b>	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP
<b>Compétences liées au poste</b>	<b>Savoirs</b>
	<b>Savoir-faire</b>
	<p>Connaissances techniques et juridiques dans le domaine phytosanitaire</p> <p>Maîtrise des outils informatiques</p> <p>Bonne pratique de la langue anglaise appréciée</p> <p>Permis B indispensable</p>
	<p>Bonne aptitude pour le travail en équipe</p> <p>Disponibilité pour les permanences de soirée et week-end en fonction du planning établi.</p> <p>Sens de l'organisation, rigueur</p> <p>Qualités d'analyse</p> <p>Bonne qualité relationnelle</p> <p>Autonomie dans le travail</p>
<b>Personnes à contacter</b>	

**Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation**  
**Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de.....**  
**Service Régional de l'Alimentation**  
**Poste frontalier de .....**  
**Inspecteur aux frontières, domaine phytosanitaire**

<b>N° du poste : Brexit-07B</b>	
<b>Catégorie : B</b>	
<b>Classement parcours professionnel postes catégorie A : /</b>	<b>Groupe RIFSEEP: /</b>
<b>Poste susceptible d'être vacant</b>	
<b>Présentation de l'environnement professionnel</b>	<p>L'année 2019 sera fortement marquée par la perspective du Brexit, sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne à la date du 30 mars 2019.</p> <p>Selon les résultats des négociations, le Brexit entraînera le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants échangés entre le Royaume-Uni et l'Union européenne.</p> <p>Dans ce contexte est créé le poste frontalier de ..... qui fait partie du <b>Service d'inspection vétérinaire et phytosanitaire aux frontières (SIVEP)</b> service à compétence nationale rattaché à la Direction générale de l'alimentation (DGAL) en charge des contrôles à l'importation.</p> <p>Les agents du poste frontalier sont affectés à la <b>Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de ....</b> et constituent un pôle du <b>service régional de l'alimentation (SRAL)</b>.</p>
<b>Objectifs du poste</b>	Inspections dans le poste d'inspection frontalier de secteur phytosanitaire (PEC) . Les contrôles à l'importation concernent les végétaux et certains produits végétaux. La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes phytopathogènes pour les végétaux sur le territoire communautaire.
<b>Description des missions à exercer ou des tâches à exécuter</b>	<p>Sous l'autorité du chef du poste frontalier et du chef de l'unité phytosanitaire, l'inspecteur sera en charge principalement des inspections physiques et documentaires des végétaux et produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires.</p> <p>Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.</p>
<b>Champ relationnel du poste</b>	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP
<b>Compétences liées au poste</b>	<b>Savoirs</b>
	<b>Savoir-faire</b>
	<p>Connaissances techniques et juridiques dans le domaine phytosanitaire</p> <p>Maîtrise des outils informatiques</p> <p>Bonne pratique de la langue anglaise appréciée</p> <p>Permis B indispensable</p>
	<p>Bonne aptitude pour le travail en équipe</p> <p>Disponibilité pour les permanences de soirée et week-end en fonction du planning établi.</p> <p>Sens de l'organisation, rigueur</p> <p>Qualités d'analyse</p> <p>Bonne qualité relationnelle</p> <p>Autonomie dans le travail</p>
<b>Personnes à contacter</b>	

**Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation**  
**Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de .....**  
**Service Régional de l'Alimentation**  
**Poste frontalier de .....**  
**Inspecteur aux frontières**

<b>N° du poste : Brexit-08</b>	
<b>Catégorie : B</b>	
<b>Classement parcours professionnel postes catégorie A : /</b>	<b>Groupe RIFSEEP: /</b>
<b>Poste susceptible d'être vacant</b>	
<b>Présentation de l'environnement professionnel</b>	<p>L'année 2019 sera fortement marquée par la perspective du Brexit, sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne à la date du 30 mars 2019.</p> <p>Selon les résultats des négociations, le Brexit entraînera le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants échangés entre le Royaume-Uni et l'Union européenne.</p> <p>Dans ce contexte est créé le poste frontalier de ..... qui fait partie du <b>Service d'inspection vétérinaire et phytosanitaire aux frontières (SIVEP)</b> service à compétence nationale rattaché à la Direction générale de l'alimentation (DGAL) en charge des contrôles à l'importation.</p> <p>Les agents du poste frontalier sont affectés à la <b>Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de .....</b> et constituent un pôle du <b>service régional de l'alimentation (SRAL)</b>.</p>
<b>Objectifs du poste</b>	Inspections dans le poste d'inspection frontalier de, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales, végétales et assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire.
<b>Description des missions à exercer ou des tâches à exécuter</b>	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.
<b>Champ relationnel du poste</b>	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP
<b>Compétences liées au poste</b>	<b>Savoirs</b>
	<b>Savoir-faire</b>
	<p>Formation vétérinaire ou agronome</p> <p>Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire</p> <p>Maîtrise des outils informatiques</p> <p>Bonne pratique de la langue anglaise appréciée</p> <p>Permis B indispensable</p>
	<p>Bonne aptitude pour le travail en équipe</p> <p>Adaptabilité à des types d'inspection différentes</p> <p>Disponibilité pour les permanences de soirée et week-end en fonction du planning établi.</p> <p>Sens de l'organisation, rigueur</p> <p>Qualités d'analyse</p> <p>Bonne qualité relationnelle</p> <p>Autonomie dans le travail</p>
<b>Personnes à contacter</b>	

**Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation**  
**Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de**  
**Service régional de l'alimentation**  
**Poste frontalier de .....**  
**Secrétaire technique**

<b>N° du poste : Brexit-09</b>		
<b>Catégorie : B</b>		
<b>Classement parcours professionnel postes de catégorie A : /</b>	<b>Groupe RIFSEEP : G3 pour SA</b>	
<b>Poste susceptible d'être vacant</b>		
<b>Présentation de l'environnement professionnel</b>	<p>L'année 2019 sera fortement marquée par la perspective du Brexit, sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne à la date du 30 mars 2019.</p> <p>Selon les résultats des négociations, le Brexit entraînera le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants échangés entre le Royaume-Uni et l'Union européenne.</p> <p>Dans ce contexte est créé le poste frontalier de ..... qui fait partie du <b>Service d'inspection vétérinaire et phytosanitaire aux frontières (SIVEP)</b> service à compétence nationale rattaché à la Direction générale de l'alimentation (DGAL) en charge des contrôles à l'importation.</p> <p>Les agents du poste frontalier sont affectés à la <b>Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de .....</b> et constituent un pôle du <b>service régional de l'alimentation (SRAL)</b>.</p>	
<b>Objectifs du poste</b>	Accueil des opérateurs économiques et gestion de dossiers sur le plan technique et administratif	
<b>Description des missions à exercer ou des tâches à exécuter</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- accueil physique et téléphonique des opérateurs économiques et du public</li> <li>- suivi administratif et comptable de dossiers</li> <li>- en appui au chef de poste et aux responsables d'unité participation aux requêtes informatiques permettant l'exploitation et la valorisation des données,</li> </ul>	
<b>Champ relationnel du poste</b>	Travail au sein d'une équipe de x inspecteurs du poste frontalier. Contacts avec les opérateurs économiques et le public.	
<b>Compétences liées au poste</b>	<b>Savoirs</b>	<b>Savoir-faire</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maîtrise des outils informatiques : traitement de texte, tableur, navigation internet, logiciels métier</li> <li>- Permis de conduire catégorie B souhaité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rigueur et sens de l'organisation</li> <li>- Sens du relationnel</li> <li>- Réactivité</li> <li>- Capacité rédactionnelle</li> </ul>
<b>Personnes à contacter</b>		